

Monaco

gence, 41, rue Grimaldi - Tél. (00.377 pour un appel de France) 93.10.43.90 - Fax 93.10.43.99 - PUBLICITÉ : Eurosud, 4, rue de

8 IV 1999

Corail : l'aventure continue

L'expérience de culture du corail, menée pendant dix ans en Principauté, se poursuit en Tunisie grâce à l'aide du gouvernement et de l'Association monégasque pour la protection de la nature



La remise officielle des grottes à corail, il y a quelques semaines, à l'Institut national des sciences et technologies de la mer à Salambo en Tunisie en présence notamment du consul général de Monaco à Tunis.

Victime des pilliers, le corail se fait de plus en plus rare en Méditerranée.

Des hommes ne pourraient-ils pas cultiver ce que d'autres, au mépris des règles de protection de la nature, ont saccagé ?

C'est cette idée qui a guidé pendant dix ans l'action de l'Association monégasque pour la protection de la nature (A.M.P.N.).

Cette association, dont le président d'honneur est S.A.S. le Prince Souverain⁽¹⁾, a poursuivi de 1988 à 1998 un programme de culture contrôlée de corail dans des grottes artificielles, spécialement conçues à cet effet, immergées à proximité des côtes monégasques.

L'objectif était de rechercher s'il était possible par bouturage de transférer des colonies de corail sur un terrain approprié à l'intérieur des grottes en reproduisant les conditions de vie et de développement que le corail rencontre dans son milieu naturel : obscurité, courant, apport des éléments nécessaires à sa nourriture, etc.

Cette expérience a permis

de vérifier la survie du corail transplantée, son développement à l'intérieur des grottes et sa reproduction. Une fois que tous les problèmes auront été réglés, cette méthode pourrait un jour être employée

à grande échelle pour recoloniser des zones appauvries en corail naturel par suite de prélèvements intensifs.

D'ores et déjà, la Tunisie s'est portée candidate à la poursuite du programme initié

en Principauté (notre édition du 15 février).

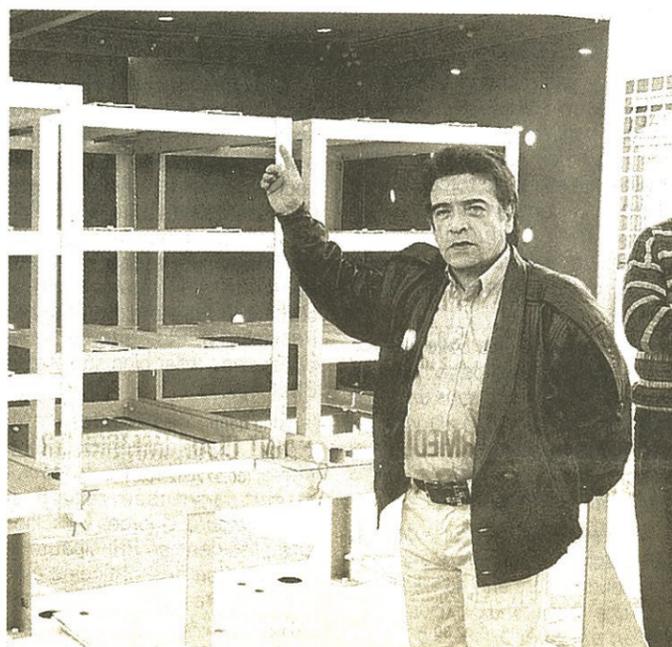
Grâce au financement du gouvernement princier, quatre grottes artificielles en fibre de verre et résine polyester, semblables à celles immergées à Monaco, ont été construites et viennent d'être livrées à Salambo en Tunisie où l'Institut national des sciences et technologies de la mer en assure le montage avec le concours d'un technicien de l'A.P.M.N.

Immersion cet été

Une cérémonie officielle a eu lieu, il y a quelques semaines, sur place en présence notamment de M. Ben Saïd, consul général de Monaco à Tunis.

Dès l'été prochain, les dispositifs d'ancrage prévus à l'intérieur des grottes recevront les boutures de corail pour retourner ensuite dans leur milieu naturel où ces grottes seront immergées.

L'aventure de la culture du corail continue de l'autre côté de la Méditerranée.



Ce sont des grottes de ce type qui seront bientôt immergées dans les fonds tunisiens. (Repros N-M)

(1) Elle est présidée par M. Eugène Debernardi.